



Titre de séjour "tant parent d'enfant français"

Par **LASNAW**, le **22/02/2016** à **10:30**

bonjour

moi et mon mari nous a délivré titre de séjour tant qu'on est "parent d'enfant français" en 28/01/2013

on les a renouvelé le 21/03/2014

et on les a renouvelé une 2ème fois le 21/03/2015 qui sont valables jusqu'au 20/03/2016

ici notre question

comment faire pour obtenir nos titre de séjour de 10 ans sachant qu'on a un rendez vous pour le renouvellement 21/03/2016???

MERCI D'AVANCE